

Année 2019 n° 025

13 mars 2019

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.

Pourront voter les électeurs **français et européens** inscrits sur les listes électorales au 31 mars 2019.

S'ils ont été recensés à l'âge de 16 ans, les jeunes administrés français tout juste majeurs sont inscrits automatiquement par l'INSEE. Les citoyens européens sont invités à faire la démarche par leurs soins.

Pour l'ensemble des administrés français et européens qui ne figureraient pas encore sur nos listes, il est possible de procéder comme suit, au choix :

1. En remplissant le formulaire papier au secrétariat de la mairie, jusqu'au samedi 30 mars dernier délai.
2. Sur le site Internet <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/demande-inscription-listes-electorales-1>, jusqu'au dimanche 31 mars dernier délai.

Une permanence sera assurée en mairie le **samedi 30 mars, de 10h00 à 12h00**, afin d'enregistrer les dernières inscriptions.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le secrétariat qui se tient à votre disposition pour toute aide et tout renseignement complémentaire.

Merci de bien vouloir tenir informés vos voisins non internautes